



APPEL DE CANDIDATURE ACCOMPAGNATEUR CAMP DE JOUR

Sommaire du poste

Sous l'autorité des chefs animateurs camp de jour, la personne titulaire du poste facilite l'intégration et le développement des enfants ayant des besoins particuliers au camp de jour.

Principales tâches et responsabilités

1. Aider les animateurs à adapter les activités récréatives et éducatives afin qu'elles répondent aux besoins des enfants accompagnés ;
2. Développer des liens avec ces enfants et favoriser leur développement ;
3. Être auprès de ces enfants en tout temps ;
4. Assurer le bien-être et la sécurité des enfants sous sa responsabilité ;
5. Participe à l'élaboration de la programmation des activités ;
6. Installe et range les appareils ou le matériel ayant servis au camp de jour ;
7. Entretien le matériel ;
8. S'assurer de la propreté des lieux ;
9. Applique avec rigueur les politiques et règlements reliés à la sécurité des enfants du camp de jour ;
10. Rédige des rapports, des registres de suivis et cumule différentes statistiques ;
11. S'assure du départ des enfants avec les personnes autorisées ;
12. Accomplit tout autre mandat à la demande de son supérieur immédiat.

Exigences académiques et professionnelles

1. Quatrième secondaire complété OU l'équivalent en début du camp ;
2. Passer avec succès la vérification des antécédents judiciaires ;
3. Posséder des aptitudes en animation auprès des enfants ;
4. Capacité de travailler en équipe ;
5. Être débrouillard, responsable, créatif et faire preuve d'initiative ;
6. Avoir du leadership ;
7. Discréetion et diplomatie ;
8. Détenir une expérience auprès des enfants handicapés et/ou avec besoins particuliers (un atout) ;
9. Étudier en éducation spécialisée ou dans un domaine connexe (un atout).

Conditions de travail

1. Il s'agit d'un poste saisonnier à temps plein (entre 30 et 40 heures / semaine) du 25 juin au 28 août 2026 ;
2. Un horaire journalier du lundi au vendredi entre 6 h 30 et 18 h ;
3. Rémunération selon échelle salariale de la politique d'emploi entre 18,60 et 20,62 \$/ heure ;

- 
4. Formations d'animation rémunérée – 14 et 21 juin 2026 ;
 5. Formations rémunérées à suivre ou à renouveler, le cas échéant :
 - a. Formation pour les accompagnateurs (AQLPH) - en asynchrone avant le début du camp ;
 - b. Formation DAFA – 6 et 7 juin 2026 ;
 - b. Formation pour les premiers soins (RCR) – 10 mai 2026.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **28 février 2026** à :

Municipalité de Sainte-Martine
Candidature : Accompagnateur – camp jour
3, rue des Copains
Sainte-Martine, Québec J0S 1V0
emploi@sainte-martine.ca

Les candidatures retenues seront invitées à faire une entrevue de groupe qui se tiendra le **samedi 7 mars de 9 h à 12 h** au Centre communautaire (13, rue Ronaldo-Bélanger, Sainte-Martine, QC J0S 1V0).

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Municipalité de Sainte-Martine. Cependant, seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.